

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Approuvée le 5 Sept. 1957 sous le n° 9816/EMA/3/ET . Titre III, Service des pièces. (ART. 120). Annexe commune à tous les matériels de campagne. Ecole de batterie. Modes opératoires et commandements

Adresse bibliographique : Paris : Berger-Levrault, 1957

Description matérielle : 1 vol. (27 p.) ; 21 cm

Autre variante du titre : [Service des pièces. (ART. 120). Annexe commune à tous les matériels de campagne. Ecole de batterie. Modes opératoires et commandements.]

Sujet(s) : ART. 120

Artillerie de campagne, Ecole de batterie

Ecole de batterie, Artillerie de campagne